

normandie • 3

caen • alençon • avranches • cherbourg

Compte rendu de l'instance de proximité 11 octobre 2022



Présents pour la direction: Bernard Gouley, Fanny Ausina-Defosse, Maud de Bohan, Virginie Depond, Christophe Miguel, Eric Morisse

Présents RP: Jean-Yves Gélébart, Sabine Daniel, Stéphanie Desgranges, Carole Lefrançois

Point 1. Marche générale de l'établissement

Le projet Tempo :

Pas grand-chose de nouveau dans le projet Tempo. Il y a eu une réunion des rédacteurs en chef à la mi-septembre mais il semble qu'il soit trop tôt pour se faire une idée du projet. Maud De Bohan précise qu'à ce stade, il existe 3 hypothèses de travail. La première consiste à ce que tous les sujets nationaux soient imposés par le national, la deuxième où une partie des sujets seraient imposés et l'autre facultative et la dernière où tout serait facultatif à la diffusion. Sophie Guillin, la directrice du projet Tempo sera à Rouen les 26 et 27 octobre et quelqu'un de l'équipe Tempo viendra à Caen à une date non fixée mais qui sera début Novembre.

Pour la Casar, rien de neuf !

Les vols au sein de l'établissement :

La direction a porté plainte le 5 octobre, le lendemain du vol d'un portable et de l'argent liquide dans la même journée. La direction avait déjà porté plainte en août après le vol du PC portable. Les collègues victimes de ces vols ont également porté plainte. Le recensement des placards est quasiment terminé. La direction demande aux collaborateurs de mettre dans les placards leurs objets précieux ou de valeurs.

Point 2. CSSCT

Le DUER

Le document unique d'évaluation des risques professionnels 2022 a été présenté aux représentants du personnel. Des RP ont participé à la révision annuelle de ce document dans des groupes de travail. Les élus ont demandé que l'enquête sur l'absentéisme, qui est en cours, figure dans le DUER.

Le PAPRIACT 2023

Il s'agit d'un plan annuel des préventions des risques, qui découle du DUER. Concernant la nouvelle vague de Covid qui s'annonce, avec plusieurs cas identifiés au sein de l'antenne de Caen, la direction est vigilante et se dit prête, si le besoin se fait sentir, à prendre de nouvelles mesures de précaution. Une nouvelle communication devrait être faite sur le port du masque qui reste recommandé dans les enceintes de France Télévisions. Des masques restent à disposition au poste de sécurité. Il existe des distributeurs de gel pour permettre au personnel de prendre ses précautions.

Concernant l'équipe de veille locale, un nouvel appel à candidatures va être lancé pour pallier le départ de Patrick Mertz. Il devrait se réunir à nouveau d'ici à la fin de l'année. L'équipe de veille locale est composée outre les chefs de service, d'un élu et de deux membres du personnel.

Point 3. L'emploi

Le COCA du mois de septembre a validé les nominations de Vincent Lefort sur le poste d'adjoint au chef de centre et Franck Leroy en chef d'équipement son. Au COCA d'octobre vont être présentés les postes de DAC et de monteur. Sur le poste d'administrateur réseau, la direction a besoin de plus de temps.

Concernant le télétravail : pour les scriptes, la journée de préparation sur VEF pourra se faire en TT. Pour les monteurs, le sujet a été évoqué en réunion de service. Le chef de centre dit ne pas ressentir d'impatience des monteurs sur ce sujet. Il a été acté d'évaluer la faisabilité d'une activité en TT sur plusieurs semaines pour savoir les difficultés rencontrées. Reste à savoir quelle activité pourrait passer en TT et pour quel personnel. 3 monteurs seraient favorables à du TT. Un bilan sur le TT sur l'antenne de Caen sera fait au début de l'année 2023.

Point 4. L'Antenne

L'émission « Vachement normand » s'arrête après 9 ans d'existence. C'est une décision du Directeur régional. Elle était en fin de vie, avec des audiences difficiles. Il reste encore des émissions à diffuser jusqu'à la fin de l'année sur cette case horaire. Les personnels techniques de France 3 vont être occupés sur d'autres émissions ou rendez-vous des journaux. Une autre émission sera à l'antenne en janvier 2023.

Concernant l'utilisation du Remote Prod sur le DEP. Ce nouvel outil distribué par AVIwest permet de fabriquer des émissions en extérieur avec une utilisation classique de la régie. Pour cette émission, la direction rappelle qu'un briefing a été fait avec les collaborateurs, des repérages ont été réalisés, une

fiche de prod mise en place. Un débriefing a été réalisé avec les équipes après l'enregistrement. La direction affirme que ce n'est pas une expérimentation, même si le dispositif technique est nouveau. Cette première a quand même rencontré quelques aléas. Les élus, qui ont eu un retour d'expérience beaucoup moins positif de cette « première » demandent à la direction de mettre au point une fiche technique, pour avoir une vue claire des conditions de travail des collaborateurs. Cet outil sera utilisé le 18 octobre prochain pour une page spéciale sur la mise en route du chauffage. Une page spéciale en direct d'une école de Périers (50).

Sur l'émission « Normandie pour la paix », il y avait un seul OPV pour 8 caméras. La direction affirme que le schéma initial, à savoir 3 invités plateau et un autre en duplex, a évolué vers 4 invités en plateau. La direction a cherché un 2ème OPV disponible, mais sans réussite. La décision a été de maintenir le nombre d'invités en plateau, quitte à limiter la réalisation.

Les élus ont fait un point sur les journaux mutualisés pour 2022. Cela en fera 89 au lieu des 60 prévus par l'accord signé en 2017. La direction précise que cet accord prévoit 60 journaux mutualisés en basse activité pour des raisons économiques. A ce jour dit-elle, nous en sommes à 45. Excepté les journaux mutualisés pour cause de Covid (20), la direction précise que les autres journaux communs (ex : les 150 ans du HAC) sont des journaux éditoriaux et non des journaux destinés à faire des économies.

Point 5. IMG

Des travaux sont prévus pour cette fin d'année dans l'espace édition (scripte, chef d'édition, présentateurs). L'objectif est de trouver un espace bureau dédié à l'adjoint en charge du planning BRI. Une réunion s'est tenue avec les différents corps de métier et les travaux vont pouvoir commencer. L'espace Édition va être fermé et isolé du couloir. Une baie vitrée ouvrante va être installée. Un espace sera dédié pour le présentateur en vis-à-vis du bureau du chef d'édition. Quant à l'actuel bureau des présentateurs, il va être réservé pour l'adjoint chargé du planning BRI. Les élus estiment que cela ne va pas améliorer les conditions de travail des collaborateurs qui utiliseront cet espace. Un espace qui risque d'être exigü. Les travaux ne devraient pas excéder deux jours.

Prochaine réunion de l'instance de proximité le 17 nov. 2022

N'hésitez pas à adresser vos questions à Jean-Yves.

Vos élus FO de proximité : **Jean-Yves Gélébart, et Marc Michel-Dherissart**